

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société
Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 49 (1913)

Heft: 8

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

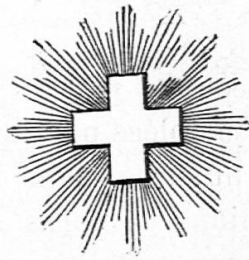
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLIX^{me} ANNÉE

N^o 8.



LAUSANNE

22 Février 1913

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Lettre de Paris.* — *Une expérience intéressante (suite).* — *Chronique scolaire: Vaud. Neuchâtel. Genève.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Simplex leçons de choses.* — *Récitation.* — *Orthographe.* — *Rédaction.* — *Comptabilité.* — *Arithmétique.*

LETTRÉ DE PARIS

J'ai, dans les lettres précédentes, retracé le conflit des instituteurs syndiqués et du gouvernement jusqu'à la date du 23 octobre dernier. Les événements qui se sont produits depuis n'ont introduit aucun élément nouveau dans la querelle, qui, d'ailleurs, semble s'être momentanément assoupie. Juridiquement et parlementairement parlant, le ministre de l'Instruction publique a remporté la victoire, puisque les syndicalistes de la Seine ont été condamnés sur leur appel du premier jugement rendu contre eux, et que la Chambre des Députés s'est ralliée à sa thèse et a sanctionné de son vote les mesures prises par lui contre les associations illégales. Moralement et même administrativement parlant, son triomphe est moins sûr, car d'une part, les instituteurs rebelles n'ont pas cessé d'ergoter dans les feuilles qu'ils rédigent ou qui sont à leur dévotion, pour essayer de démontrer qu'ils étaient dans leur droit, et n'ont rien abandonné de leurs prétentions et de leurs doctrines ; et d'autre part, deux conseils départementaux, ceux du Rhône et des Bouches-du-Rhône, ont refusé de voter les peines disciplinaires demandées par les préfets contre des instituteurs coupables d'avoir reformé ou maintenu leurs syndicats après l'ordre de dissolution. Nous pouvons donc vraisemblablement nous attendre à une reprise plus ou moins prochaine du spectacle affligeant que nous eûmes naguère sous les yeux.

Il a été épilogué beaucoup et partout — dans les conversations particulières, dans les assemblées politiques, dans les journaux de tout acabit et de toutes nuances, dans les parloles pédagogiques et jusque dans les réunions de corps savants, telle l'Académie française — sur les causes certaines ou hypothétiques de cette crise et sur l'état d'esprit alarmant qu'elle a révélé chez un certain nombre de nos instituteurs publics. Je voudrais pouvoir résumer ici ce qui a été dit ou imprimé à ma connaissance de pertinent sur le « mal primaire », sa nature, ses origines, les circonstances qui en ont favorisé le développement, le péril dont il menace l'organisme national tout entier et les remèdes qu'il conviendrait d'y apporter. Mais je me rends bien compte que ces enquêtes et controverses, ces diagnostics et consultations, ces démonstrations et ces monitoires ne sauraient émouvoir des étrangers, même sympathiques, de la même curiosité et du même intérêt que nous ; et que trop de choses — idées, sentiments, conceptions et habitudes politiques, façons d'agir — nous y sont trop particulières pour que je me sente en droit de les proposer à vos méditations.

Ainsi, je ne vous entretiendrai pas du reproche que l'on a fait de divers côtés aux pouvoirs publics eux-mêmes, aux parlementaires (à ceux-ci surtout) et à l'administration d'être en partie responsables de l'esprit anarchique qui règne actuellement parmi les fonctionnaires et spécialement parmi les instituteurs. De fait, c'est un triste procès que celui qu'il y aurait lieu d'instruire, que l'on instruira sans doute un jour, contre ceux qui, ayant reçu mission de gérer les intérêts matériels et moraux d'un grand peuple, ont trop souvent, par des flatteries intéressées, des promesses fallacieuses, des capitulations affaiblissantes, des preuves de partialité ou des actes de favoritisme sans vergogne, exaspéré l'orgueil, surexcité les appétits et semé largement le mécontentement et l'indiscipline dans l'innombrable armée des serviteurs de l'Etat.

Je ne vous répéterai pas davantage ce qui a été dit de vrai et de faux, de sincère et de tendancieux, d'historique et de fantaisiste à propos de l'emprise de la politique — de la plus vilaine politique — sur une trop grande portion du personnel de l'enseignement primaire, sur tant d'instituteurs transformés en hommes de parti, en

courtiers d'élections ou en propagateurs de théories antinationales. Qui déterminera jamais la part de la vérité et celle de l'erreur dans les réquisitoires et dans les plaidoyers, presque toujours aussi passionnés les uns que les autres, qu'il nous a été infligé d'entendre ou de lire, et dont le défaut le plus commun a été de passer les limites permises en matière de généralisation ?

Enfin je ne rééditerai pas ici — fût-ce pour les discuter — les accusations qui ont été portées, même par de loyaux partisans de l'école laïque, contre le savoir prétentieux et déformant, contre la « demi-science » orgueilleuse et périlleuse pour le bon sens, que nos instituteurs auraient reçue dans les Ecoles normales. Ces dernières ont toujours été un bouc émissaire qu'on pouvait charger à loisir. Elles continueront encore longtemps, je pense — à moins qu'on ne les supprime — à se voir imputer toutes les sottises que commettront, individuellement ou en groupes, leurs anciens élèves, et aussi les maîtres qui n'en seront point sortis.

Vraiment, pour débrouiller cette longue et confuse polémique, pour mettre au point les arguments qui y sont servis et pour en extraire les éléments d'une appréciation saine, modérée, équitable et probablement exacte, c'est un volume qu'il faudrait écrire : besogne dont l'utilité pratique ne serait pas présentement très grande, à ce que je crois.

Je dirai seulement que qui l'entreprendrait se verrait en face d'un phénomène de *psychologie corporative* assurément très curieux, et d'un problème correspondant dont les données seraient fort complexes : celui d'en fournir une explication conforme à l'expérience et capable de satisfaire la raison.

Ce phénomène, je l'appellerai, si l'on veut bien, une *hypertrophie du moi professionnel*. Il consiste spécifiquement en ceci que l'instituteur public tend à croire que l'école est *sa chose*, qu'il est le maître absolu de l'éducation populaire, qu'il lui appartient, à lui et à lui seul, d'en décréter le but, l'esprit, le programme, la méthode. C'est le fameux « pouvoir institutif » du Congrès de Nancy érigé en dogme et devenu l'objet d'une foi qui ne se discute pas. Il y a — je le dis sans ironie — quelque chose de *pontifical* dans l'état d'esprit où nous voyons nos instituteurs syndicalistes

quand ils prétendent non seulement se mettre au-dessus de la volonté de leurs chefs et imposer à la loi le sens qui leur convient, mais encore décider, en lieu et place de la nation qui leur donne ses enfants à instruire, des principes moraux et sociaux par lesquels doit être dirigée cette instruction. Une preuve parmi dix autres nous en est fournie par leur obstination séditeuse à vouloir définir le patriotisme et à en retrancher, pour l'enseignement, tout ce qui est en opposition avec l'humanitarisme et le pacifisme que les apôtres du socialisme leur ont prêchés. M. Pierre Baudin a fort bien défini ce mal corporatif — cette maladie d'une âme collective — quand il a écrit dans l'*Action*, au sujet du manifeste des Amicales :

« La grande erreur des rédacteurs du manifeste et d'un grand nombre d'instituteurs, même non syndiqués, consiste en ceci : qu'ils se considèrent comme étant maîtres de leur enseignement. Ils placent leur personnalité en avant ; ils s'attribuent une liberté d'action éducatrice qu'ils n'ont pas. Ce n'est pas à eux de dire comment l'école laïque comprend l'éducation. Le fait que 98 000 instituteurs sont d'accord sur telle doctrine de patriotisme ne la consacre pas. Il y a au-dessus d'eux la nation et ceux qui sont chargés selon les lois, d'exprimer ses volontés, c'est-à-dire le gouvernement. »

H. MOSSIER.

Une expérience intéressante (suite).

2^{me} résultat. — Les enfants, laissés de nouveau à eux-mêmes, fournirent en très peu de temps des travaux réellement plus intéressants. Un grand pas était accompli ; l'élève dans son élément, sans à-coup, devient décorateur. La marguerite, la tulipe est restée, mais combien changée ! Ce n'est plus le champ ou le bouquet qui s'imposent ; la ligne est respectée et plus encore, la surface. Les garçons ont conservé leur symbolisme, mais, à leur portée, il devient de l'ornementation réelle. Ils découvrent qu'un soleil ou une épée, suivant comment ils sont traités, sont d'excellents motifs. La surface, toute simple, n'est pas oubliée non plus et, phénomène intéressant, ce sont les élèves les plus faibles d'une part et les plus forts d'autre part qui se distinguent et offrent ce sentiment inné chez l'homme, le sentiment de la décoration. Il semble que l'on retrouve là encore une image de l'humanité : les peuples qui ont réellement possédé ce don sont les primitifs, tels l'homme des cavernes et le nègre des Somalis, ou ceux des hautes civilisations égyptienne et assyrienne. Les élèves de force moyenne restent ce qu'ont été les fameux peintres du moyen âge, artistes souvent merveilleux, mais piètres décorateurs, capables de percer une façade d'un ciel nuageux.

2 tendances. — Les dessins, fournis dans la nouvelle expérience, donnent deux tendances assez marquées. La simplicité de la forme acquise, les jeunes peintres ne surent pas éviter l'influence de la ligne. La majorité des élèves avaient accusé la frise à un point qu'appliquée ainsi, elle se fût évidemment imposée au détriment de la salle. Une frise a forcément un sens horizontal, accusé, que l'artiste diminuera à son gré en admettant un motif vertical. D'autre part, quelques erreurs se rencontrèrent encore. Dans certains travaux, la verticale devint tellement la maîtresse, que la frise en fut détruite et la salle s'éleva en conséquence.

Projet définitif. — Le projet définitif est enfin discuté. Pour que toutes ces petites personnalités y aient un intérêt, les élèves choisirent entre leurs travaux les meilleures parties. La ruche fut préférée à cause de l'idée, une frise de triangles pour sa simplicité. L'assemblage possédait les deux qualités requises : ne pas accuser trop ni la verticale, ni l'horizontale.

Les couleurs. — Les couleurs ne donnèrent pas moins d'étude. Une ornementation doit se détacher, si, grâce à son dessin, elle ne nuit plus à l'architecture ; mais aussi il faut harmoniser. Les enfants sont fort coloristes. Toutes les teintes de l'arc-en-ciel y passent aisément. Malheureusement harmoniser n'est pas une bagatelle et nous remarquons les mélanges les plus insensés, sans suite, sans désir. Les aînés pourtant imitent la nature. Toujours par trop, ils détruisent l'effet. Une ruche de paille sur du bois qui possède presque sa couleur, ne crée pas d'ornement. Pour le rétablir, l'architecte ne craint pas d'exalter les oppositions, de ciseler les détails qui enrichissent sans toucher à l'ensemble, de faire jouer les teintes, pourvu qu'elles se fondent et n'attirent pas l'œil séparément, mais forment un tout.

L'application. — A l'application, enfin ! Les jeunes artisans y ont mis un entrain inattendu ! Le travail était nouveau et toute nouveauté à l'école est un plaisir. Préalablement la partie la moins intéressante, le découpage long et délicat des pochoirs dans du gros papier d'emballage ou dans du carton. Chaque élève, ainsi muni d'un gabarit et d'un blaireau, travaillait, les garçons dans les parties supérieures, au plafond, à la frise ; les fillettes, juchées sur des tabourets, faisaient les ruches. Chacun est étonné du résultat ; pas d'accident grave ou irréparable. La détrempe sur le gypse de la frise est pourtant chose délicate, nos ouvriers s'en sont tirés à leur honneur. Une recommandation pourtant aux collègues qui en feraient l'essai : couvrez le plancher de papier.

Les parents et les autorités ont suivi avec beaucoup d'intérêt ce travail. Les visiteurs nombreux se sont associés à notre succès. Les séances municipales, dans ce nouveau local, me paraissent déjà empreintes du caractère intime que possède la salle. Les enfants surtout sont fiers de leur œuvre. Tous y ont participé et c'est bien eux qui en ont le plus retiré. Il n'est pas nécessaire d'insister sur le côté éducatif du travail, non plus sur les nombreuses choses apprises à pareille école. M. Braillard s'est montré plus qu'un maître, il a accompli une tâche bonne et saine ; nous lui en sommes profondément reconnaissant : A côté de la construction unique, une leçon unique, voilà le résultat palpable.

H. MAURER, inst.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Société pédagogique vaudoise.** — L'assemblée des délégués de la S. P. V. aura lieu le samedi 1^{er} mars 1913, à 9^{1/2} h. du matin à Lausanne. (Ecole normale.) L'ordre du jour est le suivant : 1. Chant : n° 15 du chœur d'hommes; 2. Appel et procès-verbal; 3. Rapport du comité; 4. Rapport de la commission des comptes; 5. Fixation de la cotisation à la caisse de secours; 6. Subvention au Musée scolaire; 7. Choix des sujets à proposer au Département pour être mis à l'étude dans les conférences de district; 8. Congrès de 1914; 9. Vœux et propositions des sections; 10. Divers; 11. Chant : n° 17 du chœur d'hommes.

A. D.

NEUCHÂTEL. — **On avance !** — On considère que les 1184 recrues qui ont été examinées en 1912, ont fait des examens pédagogiques satisfaisants. La note moyenne obtenue est la meilleure des cinq dernières années, et, depuis 1908, cette note moyenne n'a cessé de s'améliorer. Le tableau ci-dessous fait apparaître la progression :

	Lecture.	Composit.	Calcul.	Con. civ.	Note moy.
1908	1,59	1,82	1,79	2,04	7,24
1909	1,56	1,81	1,72	2,—	7,09
1910	1,49	1,77	1,77	2,01	7,04
1911	1,43	1,85	1,77	1,89	6,96
1912	1,45	1,73	1,66	1,91	6,75

Les bonnes notes 1 et 2 sont en augmentation dans toutes les branches, tandis que les notes 4 et 5 sont en diminution dans toutes les branches aussi. Le « Bulletin mensuel » du Département de l'Instruction publique exprime sa sincère et profonde reconnaissance au Corps enseignant, en général, et à ceux qui dirigent les écoles complémentaires, en particulier. Ces résultats sont, en effet, de nature à encourager tous les efforts de ceux qui travaillent à l'éducation populaire.

*** **Et puis on recule.** — Par contre, notre canton a reculé si l'on considère les résultats des examens d'aptitudes physiques des recrues. Toutes les branches sont en déficit. Il y a une forte diminution des bonnes notes et une sensible augmentation des mauvaises. Le saut, est en déficit. Le lever d'haltères et la course se maintiennent à peu près. Il serait intéressant de rechercher les causes de ce recul dans les aptitudes physiques de nos jeunes gens.

*** **Les éclaireurs.** — Le mouvement en faveur des éclaireurs s'étend petit à petit dans notre canton. Chaque district possède maintenant un comité dit de district. Ces comités ont envoyé dernièrement des délégués à Chambrelieu, aux fins de former un comité cantonal. Mais on n'a pu se mettre d'accord sur les propositions de membres de ce comité et sur la conception de son activité. On s'est séparé sans nommer personne ! Au Val-de-Travers, on a ouvert un cours pour instructeurs devant former des patrouilles.

*** **Déficit.** — On vient de percevoir les cotisations des membres du Corps enseignant primaire, pour la Caisse cantonale de remplacement en cas de maladie. Cette caisse vient d'accomplir sa première année d'existence et le fâcheux déficit a hanté la fin de cette première année. C'est pourquoi chaque membre du Corps enseignant a payé une cotisation supplémentaire de 2 fr. pour couvrir le déficit. De plus longs commentaires sont inutiles pour montrer la valeur et dire les bienfaits de cette institution que tous apprécient énormément.

*** **Timbres-souhaits.** — Les timbres de « soleil et santé » se sont aussi vendus en grand nombre chez nous et les enfants des écoles ont beaucoup contribué au succès de leur vente. Au collège de Boudry, qui comprend sept classes, — pour ne citer que celui-là, — il en a été écoulé plus de 500. Et la Ligue contre la tuberculose, dans le district de Boudry, a reçu, pour sa part, plus de 600 fr. sur le produit de la vente totale. Et cette somme sera affectée à ses colonies de vacances.

L. Q.

GENÈVE. — **Union des instituteurs primaires genevois.** — Les deux sections de l'U. I. P. G. ont tenu, jeudi 23 janvier, leur assemblée administrative annuelle.

Dans la *section des messieurs*, M. Déruaz, président, a présenté un rapport très complet sur l'activité de notre association pendant l'année 1912. Le nombre des questions mises à l'étude a été moins considérable que pour l'exercice précédent, par le fait que, l'une d'entre elles, la *revision du programme*, a nécessité plusieurs séances exclusivement consacrées à cet important objet. Les instituteurs genevois ont eu la satisfaction de voir le Département de l'Instruction publique accueillir favorablement la presque totalité de leurs desiderata, et le nouveau programme qui entrera en vigueur en septembre prochain, pour une période de sept années, marquera un pas en avant pour notre enseignement primaire.

L'U. I. P. G. s'est également occupée du *choix des questions d'examen, du mode d'appréciation des épreuves et de la promotion des élèves*. Le système d'appréciation employé jusqu'à présent soulève chaque année de nombreuses récriminations. La presque unanimité des instituteurs a demandé une modification dans la façon de composer les jurys, afin d'éviter les divergences souvent considérables qui se produisent dans l'appréciation des épreuves. Nous espérons que le corps inspectoral se ralliera à cette manière de voir et qu'un essai du système proposé sera fait à la fin de cette année scolaire.

M. Déruaz constate avec plaisir les excellentes relations que notre société entretient avec les groupements pédagogiques de la Suisse romande et des départements de l'Ain et de la Haute-Savoie. Les délégations chargées de représenter l'U. I. P. G. aux réunions de ces associations y ont été accueillies avec la plus grande cordialité.

Nous avons également eu la satisfaction de recevoir plusieurs groupes d'instituteurs de passage dans notre ville. En avril déjà, c'étaient nos collègues neuchâtelais, en excursion vers la Côte-d'Azur; en juillet, une vingtaine de membres du

Corps enseignant primaire de la ville de Turin. En août, 42 instituteurs et institutrices, venus de diverses parties de l'Angleterre, passèrent au milieu de nous trois journées fort joyeusement employées. Enfin, deux semaines plus tard, c'était le tour de la « Caravane ardennaise » dont nous avons gardé un fort agréable souvenir. Est-il besoin d'ajouter que nous sommes restés en relations avec ces excellents camarades et plus spécialement avec M. Ellery, qui dirigeait le groupe anglais, et M. Robinet, le sympathique président de nos collègues des Ardennes. A son tour, l'U. I. P. G. organise, pour les vacances de Pâques prochaines, un voyage vers le littoral de la Méditerranée : nous ne doutons pas qu'il ne compte de nombreux participants.

Le rapport présidentiel rappelle ensuite les questions qui seront étudiées en 1913. Voici les plus importantes : Etablissement d'un horaire-type des leçons. — L'enseignement de l'allemand à l'école primaire. — Questions pour le prochain congrès scolaire.

En outre, nous aurons à préparer notre fête bisannuelle, la « Journée des Instituteurs ». A cette occasion, le Comité, encouragé par le résultat obtenu, il y a deux ans, a décidé d'ouvrir, parmi les membres de l'U. I. P. G., un concours dont les sujets, l'un *pédagogique* et l'autre *littéraire*, seront choisis dans la réunion de février. Nul doute que cette manifestation ne remporte le succès des deux précédentes.

M. Déruaz et Mme Dunand, président et présidente des sections, ont été confirmés dans leurs fonctions pour l'année courante. Enfin, tandis que pour terminer la séance, les instituteurs écoutaient gravement une étude très intéressante et très documentée de M. A. Marti sur *La valeur des examens écrits*, nos aimables collègues dames se déridaient à l'ouïe d'un rapport fort gai dû à la plume alerte et spirituelle de leur présidente.

L'U. I. P. G., qui compte actuellement 353 membres (215 dames et 138 messieurs), continue à faire preuve d'une réjouissante vitalité. Nous constatons toutefois avec regret que, si la section de messieurs comprend la presque totalité du corps enseignant masculin, un trop grand nombre d'institutrices se tiennent encore à l'écart d'une association qui devrait pourtant réunir l'unanimité du personnel enseignant primaire.

Nous tenons surtout à attirer l'attention des *jeunes*, des *débutants*, sur les avantages qu'ils peuvent retirer d'une fréquentation régulière de nos séances où ils trouveront auprès de leurs aînés tous les conseils que nécessite encore leur inexpérience. Nous leur rappelons que, pour faciliter leur entrée dans notre association, le Comité a décidé d'exonérer les *stagiaires* de la cotisation annuelle jusqu'à leur nomination définitive.

Au cours des fêtes du Centenaire, qui auront lieu l'an prochain, l'U. I. P. G. sera certainement appelée à jouer un rôle actif. Ne serait-il pas d'un heureux exemple qu'elle montrât, à ce moment-là, tous les fonctionnaires de l'enseignement primaire étroitement groupés dans une même pensée de progrès et de patriotisme ?

BIBLIOGRAPHIE

Croyances, par Urbain Mengin. — Paris, Librairie Fischbacher.

Sous ce titre un peu énigmatique, l'auteur nous présente le résultat de ses réflexions sur les sujets les plus sérieux qui ont préoccupé les penseurs de tous les temps. Dans une préface charmante de simplicité et de modestie, M. Urbain Mengin nous dit que son but a été tout d'abord de s'adresser à ses fils en cherchant à leur donner des conseils utiles. Il s'excuse presque de livrer à la publicité un ouvrage destiné à ses propres enfants. Il ne cache point qu'il doit beaucoup à autrui, mais il est sincère et veut être bienfaisant. Cela dit, l'écrivain aborde les dix chapitres de son livre. On s'aperçoit immédiatement qu'il n'est point un croyant au sens que l'on donne habituellement à ce mot. C'est un homme religieux, mais d'une religiosité bien ténue. Il croit au Dieu des braves gens, au Dieu de la lumière et de la bonté. C'est là un déisme bien inconsistant, on pourrait presque dire bien enfantin, mais qui paraît lui suffire. Au cours de la lecture, on est intéressé par les développements de l'auteur sur la vie et la mort, le problème du mal, la personnalité de Dieu. Le chapitre qui traite : science et sagesse est particulièrement suggestif. Il faut avoir le culte de la science, mais ne demandons aux savants que ce qu'ils prétendent eux-mêmes nous donner. Le plus grand savant dans certaines matières est toujours un grand ignorant dans d'autres matières. Nous recommandons la lecture de ce chapitre à tous ceux qui, trop imbus de la science, y voient une panacée universelle. L'auteur les ramènera à des prétentions plus modestes. « Le vrai sage, dit-il, est celui qui met la science au service de la bonne volonté et qui cherche à la fois à élargir son âme et à faire du bien à autrui. » Cette belle pensée — et ces pages en fourmillent — donne exactement la note dominante du livre. Non moins intéressant est le chapitre : Travail et justice, où les questions sociales, celle de la propriété surtout, sont examinées avec une justesse, une largeur de vue, une tolérance et une charité dignes d'éloges. L'auteur parle aussi de la famille ; il a sur l'éducation, les rapports de parents à enfants des conseils excellents. L'idée de patrie est étudiée dans un esprit de justice bien éloigné du chauvinisme étroit et mesquin. La guerre est un fléau, la préparation à la guerre une charge si lourde que les esprits généreux souhaitent avec raison de voir les grandes nations devenir assez honnêtes et assez sages pour conclure ensemble une paix durable. Les pacifistes liront avec plaisir les pages consacrées à cette noble idée.

Selon nous, l'auteur aurait eu grand tort de ne pas livrer à la publicité le fruit de ses méditations sur de si graves sujets. Malgré les réserves que nous avons dû faire sur les « croyances » de M. Urbain Mengin, son livre est traversé par un souffle généreux. Il est écrit en une langue souple et harmonieuse, d'une clarté et d'une limpidité parfaites. Il se lit sans effort, même avec un réel plaisir. L'écrivain est un homme d'une haute culture, nourri des meilleurs auteurs. Le fait que l'ouvrage, daté de 1911, en est à sa deuxième édition, prouve que l'on est en présence d'une personnalité dont le talent égale la modestie et au contact de laquelle on ne peut que gagner.

H. GAILLOZ.

PARTIE PRATIQUE

SIMPLES LEÇONS DE CHOSES (Suite.)

Les vêtements.

I. La Providence a doté les animaux de vêtements *naturels* ; les uns sont recouverts de *poils*, les autres de *plumes* ou d'*écailles* ; quelques-uns, ont le corps protégé par une *peau* très épaisse ou par une *carapace* dure et résistante. L'homme seul doit se confectionner des *vêtements* ; mais il a reçu de Dieu une vive intelligence et les matières nécessaires à ce travail.

Les vêtements de l'homme sont tirés du règne *animal* et du règne *végétal*. Une seule matière *minérale*, l'*amiante*, sert à tisser une étoffe incombustible.

Les animaux nous fournissent la *laine*, la *soie*, le *cuir* et les *fouurrures*. Les végétaux nous donnent le *lin*, le *chanvre*, le *coton*, matières textiles destinées au *tissage* des étoffes.

II. Pour se vêtir, l'homme a besoin de *coiffures*, d'*habits* et de *chaussures*.

Les *coiffures* recouvrent la tête et la garantissent contre les ardeurs du soleil ou les rigueurs du froid. Nous portons sur la tête des *bonnets*, des *casquettes*, des *chapeaux*, etc. Les coiffures prennent diverses formes et varient suivant la mode et les saisons. On les confectionne avec de la *laine*, du *feutre* ou de la *paille* tressée.

Les *habits* ou *vêtements* se portent sur le corps. Ils sont épais et chauds ou minces et légers selon que nous sommes en hiver ou en été. Les vêtements d'hommes sont : le *pantalon*, le *gilet* et l'*habit*. Les vêtements de femmes consistent en *jupons*, *jupes* et *corsages*. Tous ces vêtements sont faits de tissus de *fil*, de *coton*, de *laine* et de *soie*.

Les *chaussures* sont faites de cuir ou de peau. Les *souliers* protègent les pieds contre les chocs, les pierres et les épines. Les *pantoufles* sont utilisées à l'intérieur de la demeure.

Il faut beaucoup de travail à l'homme pour filer, tisser, tailler et confectionner les vêtements.

Les *chapeliers*, les *tailleurs*, les *couturières* et les *cordonniers* fabriquent notre habillement.

DICTÉES. I. Les animaux n'ont pas besoin de vêtements. Les poissons sont recouverts d'*écailles*. Les oiseaux ont un manteau de plumes. La plupart des autres animaux ont des poils ou de la laine pour protéger leur corps et les garantir du froid.

II. L'homme est assez intelligent pour savoir se confectionner lui-même des habits. Il emprunte les matières nécessaires au règne animal et au règne végétal. Les animaux lui fournissent la laine, la soie, le cuir et les fourrures. Les matières textiles : le lin, le chanvre et le coton, sont tirées du règne végétal.

III. Le chapelier fabrique toutes sortes de coiffures : des chapeaux de paille ou de feutre, des casquettes de drap, des bérets de laine ou de velours. La modiste garnit les chapeaux de dames ; elle y arrange avec goût des rubans, de la gaze, des fleurs ou des plumes.

IV. Le tanneur prépare le cuir avec la peau des animaux domestiques : veau, vache, chevreau, etc. Il vend ce cuir au cordonnier qui confectionne des chaussures de diverses formes : des pantoufles, des souliers, des bottes. L'aiguille dont se sert le cordonnier est une alêne ; le fil ciré qu'il emploie est le ligneul.

C. ALLAZ-ALLAZ.

RÉCITATION

Mars

Oh ! que Mars est un joli mois !	Le ruisseau n'est plus engourdi,
C'est le mois des surprises :	La terre n'est plus dure,
Du matin au soir dans les bois,	Le vent qui souffle du Midi
Tout change avec les brises.	Prépare la verdure...

Gelée ou vent, pluie ou soleil,
Alors tout a ses charmes ;
Mars a le visage vermeil
Et sourit dans ses larmes.

A. DE MUSSET.

ELOCUTION : D'où vient le nom du mois de mars ? Quelles surprises a-t-on au mois de mars ? (Belles journées, puis giboulées soudaines.) Changements qui se produisent dans les bois et dans la campagne. Qu'est-ce que c'est qu'un ruisseau engourdi ? Comment le vent du Midi prépare-t-il la verdure ? Comment expliquez-vous la dernière strophe ? (La gelée, le vent, la pluie durent peu ; le soleil a raison des frimas et luit au milieu des averses ; la nature reprend ses fraîches couleurs que le poète compare aux joues vermeilles d'un enfant.)

RÉDACTION. Le mois de mars. — Le réveil de la nature. — Premiers beaux jours.

ORTHOGRAPHE

Degré supérieur.

La vue du Moléson.

Du Moléson on n'a pas, ainsi que du Righi, une simple carte géographique déroulée à ses pieds. La vie, plus restreinte, est plus intime et pleine de paysages et de tableaux qui intéressent et amusent davantage l'œil. Ici, c'est la Sarine qui court en sinueux méandres, à travers des forêts sombres ou au pied de grands rochers bleuâtres. Là-bas, entourés d'une brume argentée, les lacs de Neuchâtel et de Morat ont des scintillements de pierres précieuses. Au-dessous, c'est Gruyère, avec ses rues en remparts, ses tours, son château fortifié. Des formes noires s'agitent déjà près de la fontaine, comme des fourmis autour d'une goutte de rosée. Et plus loin, Bulle épanouit ses toits rouges, pareils à des pavots. Sous un panache de fumée, on voit une file de petites voitures qui partent : c'est le train. Et tout près de nous, dans le ciel profond, d'un bleu de turquoise, planent de jolis oiseaux de montagne, au plumage de velours, aux ailes coupantes, au vol rapide d'hirondelle.

(*La Suisse inconnue.*)

VICTOR TISSOT.

VOCABULAIRE. Le Righi ou Rigi, géographique, restreint, intéresser, sinueux, le méandre, bleuâtre, le scintillement, le rempart, le panache, la turquoise, le plumage.

Monts de Gruyère. Le *Moléson*, la Dent de Brenlaire, le Vanil Noir, le Gibloux, la Berra, etc.

Diminutifs. Bleu, bleuâtre; rouge, rougeâtre; blanc, blanchâtre; brun, brunâtre; jaune, jaunâtre; noir, noirâtre; roux, roussâtre; beau, bellâtre; olive, olivâtre; saumure, saumâtre.

Suffixe age (indique le résultat d'une action dépendant d'un état, d'un métier). Plumage, volage, blanchissage, veuvage, péage, fermage, branchage, fauchage, vagabondage, assemblage, bottelage, feuillage, fromage (ici l'*r* de forme a été déplacé), bornage, etc.

Synonymes. Restreint, étroit; le tableau, le portrait; amuser, jouer, divertir; le méandre, le contour; la forêt, le bois; le rocher, la roche, le roc; la brume, le brouillard; la pierre, le caillou; le rempart, la fortification; le château, le castel, le donjon; la fontaine, le puits; épanouir, fleurir; le pavot, le coquelicot.

Contraires. Simple, composé, compliqué; déroulé, enroulé; la vie, la mort; restreint, large; davantage, moins; ici, là-bas; fortifié, démantelé, etc.

GRAMMAIRE. *L'idée de qualité.* Trouver les qualificatifs de la dictée en indiquant leur genre et leur nombre. — Copier les qualificatifs *concrets* puis les qualificatifs *abstraites*. — Choisir dix qualificatifs et indiquer, oralement ou par écrit, leur degré de signification. — Trouver le complément de l'adjectif dans les phrases suivantes: « ...pleine de paysages... pareils à des pavots... bleu de turquoise. » Donner à l'élève une liste de qualificatifs qu'il fera suivre d'un complément. Comparer ces compléments à ceux des noms.

Permutations du verbe. Copier la dictée en mettant les verbes au futur antérieur et en soulignant les qualificatifs. Copier à la suite et souligner la règle suivante: *Le qualificatif exprime la manière d'être.*

PAUL CHAPUIS

Classes primaires supérieures.

Sainte-Sophie.

« Sitôt que l'édifice apparaît, une brutale désillusion nous assaille. On voudrait admirer, on voudrait s'extasier, on s'accuse d'hilotisme, on écarquille les yeux..., mais en vain. Et l'on songe irrésistiblement au parvis de Notre-Dame de Paris, aux cathédrales de Chartres, de Cologne, de Strasbourg, à ces dentelles de pierres, à ces flèches qui emportent et élèvent la pensée. Ici, un inextricable enchevêtrement de voûtes massives, de murailles bizarrement découpées, badigeonnées, écaillées, mille constructions surajoutées, juxtaposées dans le plus incohérent des désordres; dominant le tout, une coupole centrale qui écrase les coupoles latérales, diminue les proportions, rapetisse les assises, empêche tout envol de l'imagination, accentue la maigreur des minarets.

Nous heurtons à une porte de bronze, aussi haute, aussi massive, aussi impressionnante qu'une porte de ville. Un prêtre, silencieux et grave, ouvre un guichet, écarte la natte qui obstrue un étroit passage, montre du doigt nos chaussures, des babouches qui attendent, et puis, l'échange opéré, s'attache à nos pas.

D'immenses colonnes, d'un jet superbe, montent jusqu'à des galeries bordées de barrières délicatement ouvragées, au-dessus desquelles d'autres colonnes s'élancent encore qui portent une demi-voûte, quatre fois répétée autour de l'édifice éclairé par des vitraux d'une incroyable richesse de dessin et de coloris.

Planant très haut au-dessus de la profusion des tons rouges, roses, verts, bleus, au-dessus des mosaïques, des entrelacs, des mille ornements polychromes, des lustres en couronne, des milliers de lampes suspendues comme des étoiles, plus haut que les séraphins à six ailes, que les corniches ornées de feuillages découpés, plus haut que les rayons tamisés et diaprés par les verrières, s'ouvre la coupole aux nuances si paisibles, si imperceptibles, qu'ébloui par cette profusion de richesses, fasciné par la sereine douceur qui descend de ce ciel immense, sollicité par les clartés harmonieuses posées sur les ailes des séraphins, l'œil se détache des chapiteaux, des moulures, des niches, des voûtes latérales, des revêtements d'onyx et de porphyre, des chaires à toit pointu, des gonfalons, des estrades sur lesquelles de vieux prêtres agenouillés psalmodient le Coran, pour ne plus voir que l'ensemble apaisant, la majesté sublime de ce chef-d'œuvre des hommes.

VOCABULAIRE.

a) *Hilotisme* ou *ilotisme* de ilote, serf de l'Etat chez les Spartiates ; état d'abjection et d'ignorance ; *inextricable*, qui ne peut être démêlé ; très embrouillé ; *écailler*, couvrir d'ornements en forme d'écailles ; enlever les écailles d'un poisson ; *rapetisser* ou *apetisser*, rendre plus petit ; faire paraître plus petit ; *babouche*, pantoufle orientale en cuir de couleur ; *mosaïque*, ouvrage composé de pièces rapportées et formant par leur assemblage une sorte de peinture ; *entrelacs*, ornement composé de moulures, de chiffres enlacés l'un dans l'autre ; *polychrome*, de diverses couleurs en parlant d'un dessin, de l'impression ; *séraphin*, esprit céleste ; *onyx*, agate fine à raies parallèles, concentriques et bien nuancées, dont on fait de très beaux camées ; *porphyre*, sorte de marbre très dur, rouge ou vert, et tacheté ; *gonfalon* ou *gonfanon*, bannière de guerre, à trois ou quatre pièces pendantes.

b) Expliquer la composition des mots *désillusion*, *irrésistiblement*, *incohérent* *surajoutées*, *juxtaposées*.

A. GRANDJEAN.

RÉDACTION

Devant une ruine.

Que de fois ne me suis-je pas arrêté à contempler, pendant des heures entières, ces vieilles tours à moitié démolies, ces manoirs en ruines, ces châteaux aux murs noircis par le temps et menaçant de s'écrouler sous le faix écrasant des années !

Là, assis sur quelque bloc détaché, le coude au genou et le front dans la main, je me laisse aller tout entier au gré de mon imagination rêveuse.

J'aime ce mystérieux silence, à peine troublé par un oiseau qui siffle en fuyant ou par quelque débris de maçonnerie qui, se détachant du massif, tombe avec un petit bruit bientôt éteint : seul râle, unique plainte, léger soupir du colossal

mourant ; triste adieu à l'humanité qui naît et meurt autour de sa longue agonie.

Que de choses vous avez vues, témoins décrépits des temps reculés ! Que de hauts faits vous pourriez raconter, muets spectateurs des gloires oubliées ! Que de mystères vous pourriez dévoiler ! Que d'instruction dans votre décadence ! Que de grandeur dans votre abaissement ! Qui donc vous a creusés, séculaires fondements ? Quelle main vous éleva, murs dix fois centenaires ? Solides, fiers, vous dressiez dans les airs vos menaçants créneaux, vos arrogantes tours ; le seigneur que vous abritiez se croyait invincible ; il défiait le temps et la guerre ; vous sembliez devoir durer éternellement... mais la main de l'inflexible marcheur vous a porté un coup de mort ; il a, petit à petit, rongé votre dure carcasse ; encore quelques années et vous ne serez plus qu'un rêve, l'oubli vous aura enveloppé de ses replis ténébreux.

Mais avant ce moment, ô ruine poétique, parle-nous de nos pères ; instruis-nous sur le passé !

As-tu vu Charlemagne, le grand civilisateur ? Fus-tu l'œuvre de ses successeurs ? Accordas-tu au peuple de l'époque la protection que tu lui devais ; ou ne fus-tu pour lui qu'un repaire de brigands ? La reine Berthe te visita-t-elle dans ses champêtres promenades ? Défendis-tu la patrie envahie par les Hongrois et les Sarrasins ? Fus-tu témoin des grandes misères de l'an 1000, temps d'anarchie et de famine, siècle exécrable et fanatique ? Oh ! ne nous décris pas ces tableaux pleins d'horreur : des hommes dévorant des hommes ; une mère affolée sacrifiant son enfant à sa faim ! Oh ! pour cela reste muet, impassible spectateur des honteuses actions des hommes ! jette sur cet apogée de douleur un voile épais ; garde dans ton silence les scandales de l'humanité.

Tu as vu les orgies des races dépravées : les comtes, les ducs et les barons, ivres, chancelant autour d'une table somptueusement servie, répandant les vins généreux, jetant aux chiens les restes de leur repas princier... tandis qu'au dehors, dans la hutte effondrée, le serf souffrait de la faim, tombait de lassitude après un jour d'écrasantes corvées et n'avait pour se restaurer qu'un insuffisant pain noir.

Mais tu vis des temps meilleurs. Ouvre tes flancs épais ; montre-moi la grande salle des délibérations ; redis-moi les discussions des chevaliers ; peins-moi la blanche fiancée qui se pare pour faire plaisir à son futur époux ; répète-moi le lai gracieux ou la ballade héroïque du troubadour : fais apparaître à mes yeux, la bonne, la charitable châtelaine, semant ses bienfaits sur la vallée : le seigneur qui fête ses sujets, dont il est aimé ; la grande table sur la terrasse, où se réjouit toute la population du village ; les cuisiniers apportant de volumineuses pièces de viandes cuites dans l'immense cheminée ; le bon gros comte qui sourit à ses joyeux convives et à leur rustique gaité...

Qui que tu sois, quoi que tu aies vu, ton temps est fini et ton cadavre à moitié rongé atteste seul ta gloire passée. O ! homme, vois et profite des grandes leçons que te donnent ces colosses décrépits ; écoute et comprends la grande voix du silence ; sonde, et tu trouveras dans ces ruines un abaissement à ton orgueil ; regarde, elles étaient puissantes, ces constructions humaines : bientôt, répandues par le vent de la destruction, elles ne seront plus que poussière impalpable et invisible. Tout aura passé.

G.

Communication de A. CUCHET.

(Jeune citoyen 1887).

COMPTABILITÉ.

Jusqu'à fin mars, nous donnerons des exercices de récapitulation pour les leçons de comptabilité. Le cours suivi, commencé en 1912, sera repris avec la nouvelle année scolaire.

Chez le boulanger.

(1^{re} année.) M. Panblan, boulanger à Coppet, a fait à Robert Mange, à Myes, les livraisons suivantes : Les 3, 8, 13, 18, 23 et 28 janvier 1913, chaque fois 17,5 kg. pain de ménage à fr. 0,34 le kg. ; le 1^{er} janvier, 1 gâteau de fr. 1,80 et 14 petits pains, à fr. 0,60 la douzaine ; le 8 dit, 75 kg. de son, à fr. 16 le q. ; le 13 dit, 4 kg. de farine à fr. 45 les 100 kg. ; le 28 janvier, 0,5 q. de son à fr. 0,16 le kg.

Etablissez la facture, qui doit être calculée avec 2 % d'escompte, et acquittez-la à la date du 1^{er} février 1913.

RÉPONSE : Total, fr. 60 Escompte, fr. 1,20. Net, fr. 58,80.

(2^{me} année.) Auguste Dupin, boulanger, vous demande d'établir le prix de revient d'un kilogramme de pain de ménage, sachant ce qui suit : 1 q. de blé coûtant fr. 0,235 le kg., produit 75 kg. de farine et 23 kg. de son (2 kg. de déchet). La mouture revient à fr. 1,80 et le transport à fr. 0,45 par 100 kg. de blé ; le son vaut 16 fr. le q. Par la panification, 100 kg. de farine donnent 124 kg. de pain et les frais s'élèvent, par 100 kg. de pain, à fr. 4,80 pour la main-d'œuvre, à fr. 3,70 pour la cuisson et à fr. 0,36 pour le sel. Il faut compter de plus, pour les frais généraux, le 3 % de toutes les dépenses, y compris le prix d'achat, la mouture et le transport.

Prix de revient d'un kg. de pain de ménage.

100 kg. de farine = 124 kg. de pain ; 1 kg. de farine = 1,24 kg. de pain ; 75 kg. de farine donneront 1,24 kg. \times 75 = 93 kg de pain.

RECETTES DÉPENSES

	<i>Fr. Ct.</i>	<i>Fr. Ct.</i>
Achat de 1 q. de blé à fr. 0,235 le kg.		23 50
Frais de mouture		1 80
» » transport		0 45
Valeur de 23 kg. de son à 16 fr. le q.	3 68	
Panification : Main-d'œuvre, 93 kg. à fr. 4,80 les 100 kg.		4 46
Cuisson, 93 kg. à fr. 3,70 les 100 kg.		3 44
Sel, 93 kg. à fr. 0,36 les 100 kg.		0 34
Frais généraux : 3 % de fr. 33,99		1 02
<i>Balance</i> : Prix de revient de 93 kg. de pain	31 33	
Sommes égales,	35 01	35 01

1 kg. pain de ménage revient à fr. 31,33 : 93 = fr. 0,3368 ou 34 centimes environ.

(3^{me} année.) Quel est le bénéfice réalisé par M. Painlevé, boulanger, sur la panification d'un wagon de 10 tonnes de farine, 1^{re} qualité.

La farine valait, franco en gare C. F. F., fr. 35 les 100 kg., poids brut. Elle a été payée à 30 jours avec un rabais de 2 1/2 %. Le camionnage, de la gare à la boulangerie, est revenu à fr. 0,40 par 100 kg., poids brut. La tare (sacs) représente le 2 % du poids brut et 100 kg. de farine, poids net, fournissent 134 kg. de pain blanc pour lesquels il faut 2 kg. de sel à fr. 0,20 le kg. La main-d'œuvre revient à fr. 6,10 par q. de farine travaillée et la cuisson à fr. 3,70 par 100 kg. de pain. Les frais généraux s'élèvent au 3 % de toutes les dépenses et il faut prévoir le 5 ‰ des mêmes dépenses pour les pertes éventuelles.

Le pain blanc se vend fr. 0,40 le kg. et, par la vente au détail, il y a 1/2 % de déchet sur le poids du pain.

Bénéfice réalisé sur la panification de 10 t. de farine.

RECETTES DÉPENSES

	<i>Fr. Ct.</i>	<i>Fr. Ct.</i>
Achat de 10 t. à 35 fr. le q. = fr. 3500 —		
Escompte, 2 1/2 % = » 87 50		
Net		3412 50
Camionnage, fr. 0,40 par 100 kg.		40 —
Main-d'œuvre, fr. 6,10 par q. de farine, poids net		597 80
Cuisson, fr. 3,70 par 100 kg. de pain, soit pour 13 132 kg.		485 88
Sel, fr. 0,40 × 98		39 20
Frais généraux, 3 % de fr. 4575 38		137 26
Pertes éventuelles, 5 ‰ de » 4575 38		22 88
Pain fabriqué, 134 kg. × 98 = 13 132 kg.		
Déchet, 1/2 % de 13 132 kg. = 65,660 kg.		
Net 13 066,340 kg.		
à fr. 0,40 le kg.	5226 54	
<i>Balance</i> : Le bénéfice est de		491 02
Sommes égales,	5226 54	5226 54

ARITHMÉTIQUE

PROBLÈMES POUR LES MAÎTRES.

I. (A proposer aux élèves avancés.) Calculer la vitesse propre d'un bateau, sachant que pour descendre 24 kilomètres sur une rivière dont le courant est de 3 km. par heure et pour remonter ensuite 13 km., il lui a fallu 7 heures en tout.

II. (Pour les maîtres.) Quel est le nombre, cube parfait, qui s'écrit *ababab 1*. (Nombre de 7 chiffres, *a* et *b* représentant les chiffres inconnus répétés.

M. à L.

Adresser les solutions au rédacteur de la partie pratique avant le 10 mars 1913.

AVIS DE LA GÉRANCE

Nos abonnés de l'étranger qui ne l'ont pas encore fait, sont priés de nous faire parvenir au plus tôt par un chèque ou par mandat postal le montant de leur abonnement.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Collège classique cantonal. — Un concours est ouvert en vue de la nomination d'un maître secondaire chargé de l'enseignement du français, du latin, de l'histoire et de la géographie dans l'une des trois classes inférieures.

Traitement : 4200 fr. pour 25 heures hebdomadaires.

Entrée en fonctions le 14 avril 1913.

Adresser les inscriptions avec un **curriculum vitae**, au Département de l'instruction publique, 2e service, avant le 12 mars, à 6 heures du soir.

Enseignement secondaire.

Des examens auront lieu, à Lausanne, en 1913 :

a) à partir du 15 avril, en vue de l'obtention du brevet de **maîtresse secondaire** et des brevets spéciaux pour l'enseignement de la **comptabilité** et de la **gymnastique** ;

b) en novembre pour l'enseignement de l'**anglais**.

Adresser les inscriptions au Département de l'instruction publique, 2e service, avant le 25 mars.

Joindre à la demande un **curriculum vitae**, un acte de naissance ou d'origine et des diplômes ou certificats d'études. H 30789 L

Un avis ultérieur rappellera l'examen d'anglais et fixera le délai d'inscription.

Collège et gymnase scientifiques cantonaux.

LAUSANNE

Examens d'admission

Ils auront lieu les 26 et 27 mars, dès 8 heures du matin, au Collège scientifique. Inscriptions et renseignements au bureau de la direction jusqu'au 20 mars.

**Pour augmenter vos forces vitales
lisez les livres de Néosophie
parus chez Payot & Co, Lausanne**
0,75 **Comment réussir dans la vie**
4, — **Vers la Santé, la Pleine Vie**
2,50 **Vers la Beauté**
2, — **Vers la Connaissance**
2,50 **Vers la Science**

H 15 451 L.

A VENDRE

meublier d'école

pupitre, tableau noir, cartes murales, etc. S'adresser à **P. Junod, Avenue de Morges, Lausanne.** H 663 L

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

MAISON MAIER & CHAPUIS

Rue du Pont

Rez-de-Ch., 1^{er} et 2^{me} Etage

LAUSANNE

MODÈLE

COMPLETS
PARDESSUS
COSTUMES ENFANTS
CAOUTCHOUCS
PÈLERINES
ROBES DE CHAMBRE
COSTUMES SPORT
VÊTEMENTS SUR MESURE

ESCOMPTE à 30 jours

10⁰/₀

aux Membres de la **SPV.**

DANS BONNE

FAMILLE FRANÇAISE

on prendrait des jeunes filles désirant suivre les écoles renommées supérieures ou primaires. — Confort, piano, surveillance et bons soins assurés. — Références. — Prix modéré.

S'adresser à **Mme ROLLAND,**

69 avenue du Léman, 69, LAUSANNE

Les Machines à coudre

SINGER

nouveau modèle

LES MACHINES A COUDRE SINGER

viennent de remporter une **NOUVELLE VICTOIRE**

en obtenant à l'Exposition universelle de

TURIN 1911

DEUX GRANDS PRIX

(LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES)

Aux Expositions universelles de

PARIS *St-LOUIS* *MILAN* *BRUXELLES*
1878-1889-1900 E. U. A. 1904 1906 1910

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre LAUSANNE Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.

Delémont, rue des Moulins, 1.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 11.

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

TOUT CE QUI CONCERNE LA MUSIQUE

: sous toutes ses formes :
avec le plus grand choix
et aux prix les plus modérés

TOUTES les meilleures marques, les plus réputées, de
PIANOS ET HARMONIUMS

Pianos mécaniques et électriques
automatiques

Phonolas - Pianos et Orchestrions

INSTRUMENTS

EN TOUS GENRES

avec tous leurs accessoires

Gramophones et Disques

Les meilleures **CORDES**, car toujours fraîches
: **Bibliothèque de Littérature musicale** :
Une Collection sans pareille de **Pièces de Théâtre**, etc., etc.
Musique de tous pays et toutes les **Partitions d'Opéras**
Partitions d'orchestre en format de poche
— **Rouleauthèque** pour le **PHONOLA** —

GRAND ABONNEMENT A LA MUSIQUE

Le plus grand choix de **CHŒURS** existant

Vous trouverez tout cela chez

FŒTISCH FRÈRES

(S. A.)

—: A LAUSANNE, à NEUCHATEL et à VEVEY :—

LEU

HUMANITE 

PATRIE

XLIX^{me} ANNÉE. — No 9.

LAUSANNE — 1er Mars 1913. 7



L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ECOLE · REUNIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



*Le Musée
pédagogique
de Fribourg*

*dont la Bibliothèque comprend
16 000 volumes, envoie gratuite-
ment son catalogue à tous les
membres du corps enseignant
qui le lui demandent. En outre,
moyennant un abonnement an-
nuel de 2 francs, il paie tous les
frais de port aller et retour
(abonnement postal), des ouvra-
ges qui lui sont demandés, sans
frais aucun pour les intéressés.*

Fribourg, le 13 février 1913.

Le Directeur :

LÉON GENOUD.

Librairie Payot & C^{ie}, Lausanne.

LA FEMME ET LE TRAVAIL

par

Olive SCHREINER,

Edition française par T. COMBE, avec une préface de Emilie GOURD.

Un vol. in-12, broché Fr. 2.

Ce livre a eu en pays anglais et américains un succès, prodigieux. C'est un plaidoyer passionné des revendications féministes.

Aux femmes tout le domaine du travail, telle est la thèse de Olive Schreiner : « Du siège du juge et du législateur au cabinet de l'homme d'Etat et au comptoir du marchand ; du laboratoire du chimiste à la tour de l'astronome, nous réclamons notre place partout ; nous forcerons toutes les portes fermées et nous goûterons à tous les fruits de l'arbre de la science. La nature alors nous révélera sans merci nos inaptitudes et nous écartera elle-même des champs qui ne sont pas faits pour tous ».

Cette éloquente et hardie profession de foi de Olive Schreiner, est à la base même de son beau livre.

La femme et le travail a été très intelligemment adapté à notre mentalité par T. Combe, avec une préface de Emilie Gourd; l'édition française se présente ainsi sous l'égide de trois personnalités féminines éminentes.

Toute femme se doit de lire ce petit livre.

Cordonnerie de la Louve

J. REGAMEY & MARENDAZ

Téléphone 3995 8, rue de la Louve, 8 Téléphone 3995

CHAUSSURES : Confections en tous genres sur mesure

SE CHARGE DE TOUTES REPARATIONS SOIGNÉES DE CHAUSSURES ET CAOUTCHOUCS

Service à domicile — dans les 24 heures — Service à domicile

JULES CAUDERAY

ELECTRICIEN

Maison fondée en 1866.

28, rue d'Etraz LAUSANNE Téléphone 1063

Atelier spécial pour la construction et la réparation de tous appareils de physique, soit mécanique, optique ou électricité.

Appareils de démonstration pour écoles, etc., etc.



HORLOGERIE
- **BIJOUTERIE** -
ORFÈVREURIE



Bornand-Berthe **Lausanne** 8, Rue Centrale, 8

Montres garanties en tous genres et de tous prix : **argent** 12, 16, 25, 4, jusqu'à fr. 100 ; **or** pour dames de 38 à 250 fr. ; pour messieurs de 110 à 300 fr. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table** : en argent contrôlé : couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40 la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1^{er} titre garanti : couverts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant

Envoi à choix.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine **à ZURICH**

Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.
Coassurance de l'invalidité.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle

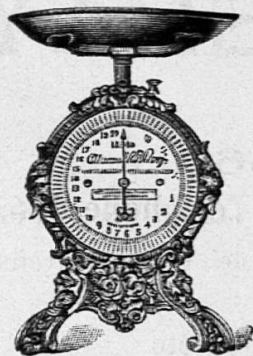
Excédent total disponible plus de fr. 16.343.000.

Fonds total plus de fr. 128.352.000. Assurances en cours plus de fr. 253.231.000.

Par suite du contrat passé avec la **Société pédagogique de la Suisse Romande**, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

Max Schmidt & C^{ie}

24 et 25, Place Saint-Laurent — Terreaux, 2
LAUSANNE



Articles de Ménage

Email, - Nickel, - Trimétal, - Aluminium

Nattes, Brosserie, Coutellerie.

Appareils de Chauffage.